FONCIÈRE CENTRES-VILLES VIVANTS

dans la Métropole du Grand Paris

La foncière au service du commerce

DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS



Patrick OLLIER

Président de la Foncière Centres-Villes Vivants

Président de la Métropole du Grand Paris

Maire de Rueil-Malmaison

Édito

Quelle fierté de voir la Foncière Centres-Villes Vivants plébiscitée par les maires de la Métropole du Grand Paris, seulement trois ans après sa création ! En octobre 2023, je réunissais mes partenaires fondateurs Dominique Restino, Francis Bussière, Richard Curnier, Michel Ganzin et Stéphane Layani* pour l'assemblée générale constitutive de la société. Depuis, nous avons validé, avec mes collègues membres du conseil d'administration, 78 dossiers d'investissement au service de la revitalisation commerciale dans 31 communes différentes. 36 acquisitions sont déjà réalisées et de nouveaux commerçants — boulanger, cavistes, fromager, fleuristes — ont ouvert leurs portes. Au total, ce sont plus de 90 communes de la Métropole du Grand Paris qui ont sollicité les équipes de la Foncière pour identifier, puis négocier l'acquisition de locaux commerciaux afin de soutenir l'implantation de commerçants de proximité. Longue vie à la Foncière !

*À la date de constitution : Dominique Restino, Président de la CCI Paris-Île-de-France, Francis Bussière, Président de la CMA Île-de-France, Richard Curnier, Directeur régional de la Banque des Territoires, Michel Ganzin, Directeur Général du Crédit Agricole d'Île-de-France, et Stéphane Layani, Président de la Semmaris

Foncière Centres-Villes Vivants

Société d'économie mixte, la Foncière achète, rénove et loue des locaux en cœur de ville dans les 130 communes de la Métropole pour y installer des commerces de proximité utiles aux habitants : métiers de bouche, artisanat, restauration, culture…

NOS MOYENS

24,7 M€
de capital social initial

140 M€
d'investissement visés

15 à 20 ans
de portage des locaux

NOTRE BILAN

Plus de 90
communes nous ont sollicités

36
locaux acquis, soit 3 200 m²

19 M€
investis ou engagés

Réalisations

dans la Métropole du Grand Paris

Préservation d'un linéaire de commerces de proximité



Courbevoie (92) ▸ **Acquisition d'un ensemble de 10 locaux commerciaux**

Surface **720 m²**
Investissement **3 M€**

Installation d'un caviste



Cachan (94)
Surface **62 m²**
Investissement **300 000 €**

Installation d'une fromagerie



Noisy-le-Sec (93)
Surface **71 m²**
Investissement **200 000 €**

Mobilisez la Foncière en 4 étapes

1. **Vous nous sollicitez**
 Nous définissons ensemble vos secteurs d'action prioritaires. Vous nous transmettez les DIA dès réception ou nous mettez en relation avec des propriétaires vendeurs. Un courrier au président officialise la demande.

2. **Nous étudions le local**
 Visite, estimation interne et par les Domaines, chiffrage des travaux et analyse du potentiel commercial.

3. **Nous nous engageons**
 Le dossier passe en comité d'investissement puis en conseil d'administration. Si le projet est validé, le président vous adresse une lettre d'engagement.

4. **Nous achetons et installons un commerçant**
 La ville préempte puis revend à la Foncière, ou la Foncière achète directement. Un appel à projets mené avec la ville désigne le commerçant.

 Et après ? Un loyer modéré, une franchise au démarrage et des travaux de remise en état pris en charge.

Les dossiers que nous retenons

Le local
Rez-de-chaussée visible, en centre-ville ou rue commerçante

Le projet
Une rue prioritaire pour la ville, une activité recherchée

L'équilibre économique
Un prix de marché, un rendement équilibré et des travaux maîtrisés

Découvrez nos projets en cours et nos réalisations sur notre site internet

Contact
contact@fonciere-cvv.fr
Tél. 01 45 84 64 26
fonciere-cvv.fr

Métropole du Grand Paris · Banque des Territoires · Île de France · CCI Paris Île-de-France · Chambres de Métiers et de l'Artisanat · Rungis